

ABDICATION  
DU  
**ROI LOUIS-PHILIPPE**

RACONTÉE PAR LUI-MÊME

ET RECUEILLIE PAR

M. ÉDOUARD LEMOINE.

EN VENTE. — DU MÊME AUTEUR

UNE VISITE

AU

**ROI LOUIS-PHILIPPE.**

Brochure in-18. — Prix : 50 cent.

PARIS,

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

—  
1851.



DC

267.8

• L68

1851

SMRS

ABDICATION

DU ROI LOUIS-PHILIPPE

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Paris. Typ. de madame veuve Dondey-Dupre, rue St-Louis, 46, au Marais.

15

# ABDICATION

DU

# ROI LOUIS - PHILIPPE

RACONTÉE PAR LUI-MÊME

et recueillie par

M. ÉDOUARD LEMOINE.



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

—  
1854

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
• University of Ottawa

ABDICATION  
DU  
ROI LOUIS-PHILIPPE

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

(Novembre 1849.)

---

I

Il y a un peu plus d'un an j'ai publié le récit d'une première visite, que j'avais eu l'honneur de faire au roi Louis-Philippe, dans le courant du mois de novembre 1848 (1).

(1) *Une Visite au roi Louis-Philippe*, Chez Michel Lévy frères, — prix : 25 cent.

A la suite de cette publication, un ami de la famille royale vint « me remercier du » service que j'avais rendu aux exilés (ce » furent les expressions employées), en fai- » sant connaître au pays la vérité sur des » faits que la haine et l'esprit de parti s'é- » taient plu à défigurer pendant dix-huit » ans. »

Cette personne ajouta que si mes intérêts m'appelaient encore à Londres, le Roi m'invitait à ne point oublier que je serais vu avec grand plaisir à Claremont.

Je me hâtai de répondre que j'étais profondément reconnaissant de la permission que le Roi voulait bien me donner, et je promis d'en profiter dans le courant du mois suivant.



On était en octobre.

Peu de jours après, je partais pour l'Angleterre. Dès le lendemain de mon arrivée à Londres, j'étais à Claremont.

Si mes souvenirs sont fidèles, c'était le 20 novembre 1849.

Je trouvai les abords de la maison de campagne habitée par les exilés aussi calmes, aussi déserts, aussi faciles que je les avais trouvés l'année précédente. Comme l'année précédente, la voiture qui m'amenait franchit la porte d'entrée sans que personne songeât à demander au visiteur, comme cela se demande à la porte du plus humble des bourgeois, qui il était et ce qu'il voulait.

Cependant, à l'intérieur du parc, il régnait une certaine animation, dont j'eus l'explication quelques minutes plus tard. On apercevait trois voitures se dirigeant du côté du perron au-dessus duquel s'élève la modeste demeure de la famille. Quelques domestiques, sans livrée, semblaient achever les préparatifs d'un départ. Je ne voulus pas que ma voiture me conduisît inopinément à travers quelque un de ces incidents de famille où la présence d'un étranger est toujours une importunité. Je congédiai mon cocher, et je continuai ma route à pied.

Je n'avais pas fait dix pas dans l'allée principale du parc, que j'étais en face de la Reine et du prince de Joinville.

Il y avait juste un an que j'avais laissé la

Reine en proie à une maladie que les maîtres de la science avaient déclarée mortelle. Je la retrouvais droite, ferme, marchant d'un pas rapide et presque impatient. Son visage respirait la plus parfaite sérénité ; ses regards brillaient d'une douce joie, et sa voix était si claire, si nette, que le son en arrivait jusqu'à moi, quoique le respect ne me permît pas de me rapprocher de Sa Majesté dont je n'avais pas l'honneur d'être connu.

Le prince de Joinville marchait aux côtés de sa mère.

Il avait toujours cette physionomie militaire, bienveillante et française, que nos marins, nos hommes du peuple et nos soldats d'Afrique aimaient à saluer de leurs

acclamations sympathiques; mais sur ce visage de trente-un ans, si franc, si ouvert, l'exil avait empreint un touchant caractère de tristesse, et dans l'expression mélancolique de ce regard, jadis si fier et si ardent, on eût pu lire le regret de la patrie.

Comme je passais, en saluant, la Reine me rendit mon salut avec cette grâce de femme que sa belle vieillesse a si bien conservée; puis, elle dit à son fils :

« Quelle est cette personne? »

Le prince prononça mon nom.

Que le lecteur me pardonne de mentionner ici ce détail. Il a son importance. Je sais bien que pour les uns il sera puéril; je sais

bien que les autres ne le remarqueront pas sans m'accuser, peut-être, d'une sottise vanité.

Les uns et les autres se tromperont.

Je n'apporte en ce récit aucune préoccupation personnelle. Journaliste obscur entre les plus obscurs, je n'ai eu, pendant les dix-huit années qu'a duré la monarchie de Juillet, aucune sorte de relation avec les membres de la famille d'Orléans. Jamais supplique signée de mon nom n'est arrivée à eux. C'est seulement lorsqu'ils furent dans l'exil, qu'il m'a convenu d'aller leur offrir le tribut de mes regrets. A mon premier voyage à Claremont, je n'avais vu que le Roi. Les princes ne me connaissaient donc pas, ils ne pouvaient pas me connaître. Mais on

avait été averti par le général \*\*\* que, trois semaines auparavant, j'avais promis de venir à Claremont. Le souvenir de l'engagement que j'avais pris suffisait pour que le Prince de Joinville devinât le nom de l'inconnu qu'il rencontrait dans le parc de l'exil.

Ah! dans quelle erreur ils sont ceux qui accusent la famille d'Orléans d'avoir établi à Claremont le foyer de conspirations permanentes, le siège d'intrigues ourdies contre la République! Intrigants peu nombreux, sans doute, conspirateurs ne venant qu'à de longs intervalles prendre le mot d'ordre de leurs chefs, puisqu'une simple visite faite en cette demeure peut devenir une sorte d'événement, puisque celui-là qui a promis de venir, un jour ou l'autre,

présenter ses hommages à la famille exilée, est tout de suite nommé dès qu'on l'aperçoit !

Je montais les premières marches du perron, lorsque le général \*\*\* vint à moi. C'était lui que, le mois précédent, j'avais eu l'honneur de recevoir à Paris. Ses premiers mots m'apprirent que mes pressentiments étaient fondés, le hasard m'avait amené à Claremont juste au moment où l'on s'apprêtait à célébrer une grande fête. Le duc de Nemours, absent depuis trois mois, arrivait d'Allemagne par le chemin de fer. Toute la maison se rendait au-devant de lui, afin que la famille fût réunie dix minutes plus tôt. C'est que pour ceux qui s'aiment et qui s'aiment loin de la patrie, les minutes sont des heures ; c'est que pour

cette famille si merveilleusement unie que le père ne pouvait pas se livrer au sommeil s'il croyait avoir, par une parole trop brusque, blessé le cœur d'un de ses fils (1), l'absence d'un seul est une intermittence dans la vie de tous.

Je voulais me retirer. Le général \*\*\* insista, disant que le Roi m'en voudrait si je retournais à Londres sans l'avoir vu. Je cédai. On me fit entrer dans la bibliothèque. Une petite lanterne magique était placée sur une table. Elle était encore dans un désordre qui annonçait que des enfants venaient de s'en servir. J'en examinai les verres épars çà et là. Chacun d'eux représentait une des vues de Paris.

(1) Voir l'admirable lettre écrite par le Roi à son bien-aimé fils le duc de Nemours, le 25 novembre 1845.



La récréation des petits-fils du Roi est de voir en peinture la ville qu'ils ont à peine eu le temps d'entrevoir en réalité.

Le Roi entra.

Je fus frappé du changement qui, en un an, s'était opéré dans sa personne. La démarche était devenue lourde et lente; le regard avait perdu de sa vivacité, le dos s'était arrondi; cette tête qui n'avait fléchi ni sous la couronne, ni sous le poids de la paix du monde, s'était courbée sous l'exil.

Du plus loin que Louis-Philippe m'aperçut, il me dit de sa voix toujours forte et accentuée, en me tendant les deux mains :

« Vous m'avez rendu un véritable ser-  
» vice, car grâce à vous, on a imprimé la  
» vérité sur moi, sur mes sentiments. Je n'ai  
» pas eu semblable bonne fortune en dix-  
» huit ans de royauté.

— Sa Majesté a donc trouvé mon travail exact?

— « Parfaitement exact... Et je n'ai pas  
» été seul de cet avis. Un de mes fils a lu  
» votre brochure à Vienne, dans un journal  
» allemand qui en a publié la traduction, et  
» ce récit lui a paru si vrai, qu'il s'est figuré  
» qu'on l'avait écrit sous ma dictée... Et ce-  
» pendant... »

Ici Louis-Philippe s'arrêta.

J'avais deviné à l'inflexion de sa voix, à l'hésitation qui se peignait sur son visage, que le roi avait des observations à me faire, mais qu'il craignait de froisser ma susceptibilité.

Je m'empressai de dire que si j'avais commis quelque méprise, je serais heureux qu'elle me fût signalée, ma modeste ambition s'étant bornée, dans le récit que j'avais publié, à n'être que le sténographe des paroles royales.

— Oh ! dit le Roi, il s'agit d'un fait peu grave, mais en histoire tout a son prix. Or, vous me faites dire que : « *Si les troupes se sont retirées sans combat, c'est par mon ordre.* » Cela n'est pas d'une exactitude absolue. J'avais nommé un général en chef,

que le nouveau ministère avait reconnu ; c'était à ce général en chef qu'il appartenait de donner des ordres, sous la responsabilité constitutionnelle des ministres ; lui seul en a donné. C'était le maréchal Bugeaud. Les journaux de l'opposition l'avaient nommé l'homme de sang. C'est lui, l'homme de sang, qui a dicté et signé un ordre ainsi conçu, si toutefois ma mémoire ne me trompe pas :

« Je donne ordre de cesser le feu partout ;  
» la garde nationale va faire le service. »

— Votre Majesté a raison, je me rappelle en effet que sur le boulevard Bonne-Nouvelle, le général Bedeau a fait lire à plusieurs personnes cet ordre signé : MARECHAL, DUC D'ISLY.

— Il est bien entendu, reprit le Roi avec vivacité, que je ne regrette pas, que je n'ai jamais regretté que le maréchal n'ait pas engagé la bataille ! J'ai détesté, toute ma vie, cette profonde iniquité qu'on nomme la Guerre, iniquité dont le résultat est d'envoyer à la mort des milliers d'hommes qui, pour la plupart, sont indifférents, par position ou par tempérament, aux questions pour lesquelles on leur demande leur vie. Ce n'est pas pour rien que mes ennemis m'appelaient, en altérant la vérité comme toujours, le Roi de la Paix à tout prix. J'ai surtout une horreur insurmontable pour la guerre civile. Aussi il est certain, très-certain, que si l'on m'avait consulté, j'aurais été d'avis qu'il fallait, n'importe par quel moyen, éviter l'effusion du sang. Mais à ce moment-là, je n'ai pas été consulté.

— Je promets à Votre Majesté que, si elle veut bien m'y autoriser, je rectifierai cette erreur.

— Cela en vaut-il la peine? Ce n'est pas mon avis. Quand j'ai causé avec vous, j'ai causé d'abondance de cœur et sans arrière-pensée, comme je le fais avec les Français qui veulent bien venir me voir. J'étais loin de me douter que vous imprimeriez mes paroles. Si vous m'aviez communiqué votre intention, je l'aurais probablement combattue, car je ne pense pas que, dans la situation que les circonstances m'ont faite, il soit digne de moi d'entretenir le public, ou de mes actes passés, ou de mes opinions personnelles.

— Cependant, Sire, Votre Majesté m'a

fait l'honneur de me dire qu'un des grands malheurs de la monarchie de Juillet, c'est que pendant dix-huit ans, le Roi a toujours été attaqué, sans que jamais personne ait pris la parole pour le défendre.

— Ah ! j'étais Roi alors, c'était une autre affaire ! Quand on m'attaquait, c'était la Royauté, c'était l'Autorité qu'on attaquait. Ne pas me défendre c'était permettre l'ébranlement du trône. Aussi quand, après dix-huit ans d'attaques obstinées, on a jugé que le trône était suffisamment ébranlé, on n'a eu qu'à le pousser, et il s'est écroulé, au grand étonnement de mes amis et de mes ennemis. Il ne tenait plus.

— Mais, Sire, l'honneur de Votre Majesté n'exige-t-il pas... ?

— Oh ! mon honneur se sauvegardera tout seul. J'ai donné à mon pays dix-huit ans de paix, dix huit ans de considération. L'Europe sait cela, et la Postérité, — vous me l'avez dit vous-même, je m'en souviens, — fera bonne justice de toutes les calomnies dont j'ai été abreuvé. Aujourd'hui, je ne suis plus rien, je ne veux pas qu'on parle de moi, même pour me défendre. Nos ennemis prétendent que la famille d'Orléans conspire dans l'exil, qu'elle intrigue pour remettre la main sur une couronne qu'on lui a arrachée ; je tiens à ne pas fournir de prétexte à ces ridicules accusations.

» Si quelqu'un prenait la plume en ma faveur, on ne manquerait pas de dire :

« Voilà les d'Orléans qui s'agitent. Ils intriguent, ils conspirent ! »



» Mensonge odieux ! que la crédulité publique accueillerait avec l'empressement naïf qu'elle a pour le mensonge. Les d'Orléans intriguer ! Les d'Orléans conspirer ! Ah ! ça n'a jamais été leur habitude, ni dans le présent, ni dans le passé, ni sous la première république, ni sous l'empire, ni sous la restauration.

« Leur politique, à eux que le hasard de la naissance avait placés à deux pas du trône, a toujours été une politique expectante. Ce n'est pas qu'elle attende dans l'indifférence ou dans l'incurie ; loin de là : elle est attentive aux péripéties du présent, et, le regard fixé sur l'avenir, elle s'efforce de n'être jamais au-dessous ou en dehors des circonstances.

» C'est cette politique que j'avais coutume de définir la politique d'INOXÉTÉ.

» On peut dire des d'Orléans qu'ils se sont appliqués à être toujours en mesure de donner à leur patrie, au jour et à l'heure voulus par l'intérêt général, leur dévouement, leur épée, leur intelligence et leur vie. Mais qu'on ne les accuse pas d'avoir jamais ni hâté ni devancé les événements, l'accusation porterait à faux. Seulement quand les besoins et la volonté du pays réclament les services de la famille d'Orléans, elle est là.

» Mes enfants ont reçu de moi ces principes, ils les ont toujours pratiqués; et, Dieu aidant, ils les pratiqueront toujours.

» Alors que j'étais roi, je leur disais :

« Mes enfants, quand la patrie parle, il  
» faut obéir! Quel que soit le sacrifice qu'elle  
» exige, quelle que soit la mission qu'elle im-  
» pose, le devoir d'un patriote est d'être  
» prêt. »

» Ils ont compris ce conseil.

» A Anvers, à Saint-Jean d'Ulloa, à Mo-  
gador, à Mascara, aux Portes de fer, à Con-  
stantine, sur le champ de bataille d'Aïn-  
Taguin, illustré par l'enlèvement de la  
Smala d'Abd-el-Kader, sur tant d'autres  
points de cette terre d'Afrique, qui a bu de  
leur sang à tous, partout enfin où il y a eu  
Devoir et Péril, ils ont été prêts.

» Quant aux conspirations et aux intri-

gues, les d'Orléans ne les connaissent pas, ils ne les ont jamais connues, quoi qu'on en ait jamais pu dire, et ils ne les connaîtront jamais !

» Bien mieux, ils pousseront les scrupules et la réserve si loin que, parmi leurs amis les plus dévoués et les plus chers, il s'en trouvera qui les déclareront coupables d'inertie.

— V. M. ne se trompe pas, c'est un reproche qu'aujourd'hui même beaucoup d'Orléanistes adressent à la famille d'Orléans, et très-haut, et très-fréquemment.

— Je le sais, et c'est là un de mes chagrins les plus vifs. Mais les reproches de mes amis ne me feront pas dévier un seul instant de

ma ligne de conduite. Ma devise personnelle a toujours été : « *Fais ce que dois, advienne que pourra !* »

En ce moment on frappa à la porte de la bibliothèque, et une voix, celle de la Reine, dit d'un ton suppliant :

« Ne partons-nous pas ? Nous allons manquer l'arrivée du convoi. »

— Oh ! oh ! fit le Roi, avec bonhomie, je vais me faire gronder..... C'est que dans un quart d'heure le duc de Nemours arrive, et s'il ne nous trouvait pas à la station du chemin de fer, il croirait qu'il nous est advenu quelque malheur...

» Je me sauve, mais je veux vous revoir.

Nous ferez-vous le plaisir de dîner après-demain avec nous en famille? C'est dimanche, et le dimanche je travaille un peu moins que les autres jours. Puis, je n'ai pas de visites, car le dimanche, en Angleterre, appartient à la famille. Vous viendrez de bonne heure, et nous causerons... Mais à une condition, c'est que vous n'imprimerez pas mes paroles...

— Ce serait dommage, Sire, car je suis sûr que pour tout lecteur impartial, elles seraient pleines d'intérêt.

— Vous avez peut-être raison; mais je tiens à ne pas faire parler de moi. D'ailleurs, les temps ne sont pas venus. Je l'ai dit bien souvent à mes amis, à mes enfants :

« On ne me rendra justice, voyez-vous  
» bien, que lorsque le vernis de la mort  
» aura passé sur moi. »

Sa Majesté me serra de nouveau la main,  
et me quitta en me disant :

« A dimanche, de bonne heure ! »





## II

Le surlendemain, j'arrivai à Claremont vers deux heures de l'après-midi. On alla avertir le Roi, qui vint immédiatement; ses premiers paroles furent :

« Vous êtes exact, je vous en remercie. Moi aussi, je veux tenir la promesse que je vous ai faite, je veux causer un peu longuement avec vous. Il y a mieux, si vous avez

quelques renseignements à me demander, je vous les fournirai avec grand plaisir, et sur chaque chose je vous dirai la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Seulement, je vous rappelle mes conditions : j'entends que notre conversation ne soit pas publiée, du moins de mon vivant.

— Je me résignerai, Sire, heureux d'une certitude, c'est que cette conversation ne sera pas publiée avant de longues années.

— Je crois que vous vous trompez, reprit le Roi, elle pourra probablement être imprimée dans un bref délai.

— Ah ! Sire, comment pouvez-vous avoir de semblables pensées, vous si plein de vigueur, de santé ? vous...

D'un geste bienveillant , mon illustre interlocuteur m'interrompt :

— Je suis vieux, continua-t-il, et le malheur, qui n'a pas usé mon courage, a singulièrement usé mes forces. Ah ! c'est que ces derniers temps ont été féconds, pour moi, en douloureuses épreuves!.... Rappelez vos souvenirs, je vous prie. J'ai vu mourir à la fleur de la vie une fille chérie, l'orgueil de ma maison, qui eût été princesse par le talent, si elle ne l'avait pas été par la naissance ; un fils plein d'avenir, que la France environnait de son amour ; j'ai vu mon pays, que je croyais avoir arraché pour toujours aux horreurs de l'Anarchie, se précipiter dans l'abîme des révolutions, et cela sous le prétexte de se venger d'un Roi à qui on n'a jamais pu reprocher qu'un

tort, — si toutefois il était permis d'appeler ca un tort, — c'est d'avoir poussé jusqu'au fanatisme le respect dû à la Constitution du pays.

» Car, remarquez-le bien, je suis tombé en pleine Constitution ! Mon ministère, dont on demandait la chute, avait la majorité, une majorité égale à celle qui avait suffi pour renverser le trône en 1830 (1).

(1) Voici comment, en 1830, se répartirent les voix de la Chambre des Députés dans le vote qui adopta la fameuse adresse des 221 :

Le nombre des votants était de 402. Il y eut pour l'adoption 221 voix, pour le rejet 181. La majorité pour l'adoption fut de 40.

Lors de la discussion de l'Adresse de la Chambre des Députés de 1838, M. Desmousseaux de Givré proposa de supprimer, dans le paragraphe relatif aux barbares, les mots *ennemis et aveugles*.

« C'était, dit M. Elias Regnault dans son *Histoire du Gouvernement provisoire*, un moyen si facile de tout

» L'histoire, qui aime les rapprochements, dira : A vingt ans de distance, deux Rois sont tombés, l'un ayant contre lui quarante voix de majorité, l'autre les ayant pour lui.

» Si, cédant aux clameurs de l'Opposition, j'avais spontanément brisé ce ministère, je n'étais plus dans la pratique vraie du gouvernement constitutionnel. La France ne voulait plus de mes ministres, prétendaient leurs adversaires. Mais cet argument a été, de tout temps et dans tous les pays, l'arme de l'Opposition. Quand elle attaque

» apaiser, que la majorité se trouva ébranlée. Au moment du  
» vote, la première épreuve fut déclarée douteuse; mais le  
» scrutin de division donna au ministère une majorité de  
» 43 voix. »

un ministère, elle se sert toujours de la même formule :

« Le pays ne veut plus de vous, allez-vous-en ! »

» C'est ce que la plus formidable des Oppositions disait à Pitt, lorsque âgé de vingt-quatre ans, il prit les affaires. Pitt ne se laissa pas convaincre. Après avoir essuyé quatorze défaites en trois mois son ministère n'en avait pas subi une seule, il désira savoir si l'Angleterre pensait réellement comme l'Opposition, et il fit appel aux électeurs. Que répondirent-ils ? qu'ils étaient avec Pitt et non avec l'opposition. Fort de cette réponse, Pitt garda les affaires, et il les garda vingt ans !

» Mon gouvernement avait une situation bien plus belle que celle de Pitt ; la chambre le soutenait, et le Roi — un Roi constitutionnel ! — lui devait son franc et loyal support. D'ailleurs, — j'ai promis de dire la vérité, je la dirai, — je croyais, moi, dans mon âme et conscience, que la politique suivie par mon ministère était la bonne, la vraie. Ce qui s'est passé depuis février 1848 est-il bien fait pour me démontrer que j'ai été dans l'erreur ?

» Je pose la question.

» D'autres la résoudreont.

» Notez bien que je ne porte ici de jugement sur personne. Je n'entends critiquer aucune conduite, je n'entends contes-

ter aucun service. Ainsi je ne méconnais pas ce qui a été accompli pour le salut de la société par l'énergie de M. de Cavaignac. Je rends justice aux intentions de M. le Président de la République ; il a défendu, de son mieux probablement, la cause de l'Ordre. Mais, ou je m'abuse étrangement, ou la politique suivie depuis le mois de juin 1848, se rapproche, le plus qu'elle le peut, de la politique pratiquée par mon gouvernement, d'accord avec la majorité des Chambres.

» Ce que je cherchais, moi libéral de la vieille roche, c'était le développement progressif des grands principes de 89 et la compression de l'Esprit Révolutionnaire.

» Aujourd'hui, comme alors, que fait le gouvernement ?



» Il se proclame, lui aussi, le défenseur des doctrines libérales, en même temps qu'il déclare la guerre aux passions révolutionnaires. Guerre légitime ! car elle est la sauvegarde du repos du monde, guerre que, du reste, on a faite avec vigueur...

» Mais, vous l'avouerez avec moi, les moyens d'action ne manquent pas. Il y a loin des vingt-huit mille hommes de troupes sur lesquels s'appuyait le trône en février à l'armée de Paris qui protège la République !

» Je n'en dirai pas davantage sur ce point : *Sapienti sat verbum*. Et d'ailleurs, le Présent ne me regarde pas ; je n'en suis plus. C'est du Passé que nous causons. J'y reviens.

» Des amis m'ont dit bien souvent, ici, à Claremont :

« Ah! si le Roi n'avait pas refusé la  
» Réforme, il serait encore aux Tuileries. »

» Je ne crois pas cela.

» M. Guizot l'avait promise cette Réforme.  
Il avait dit :

« Je ne la ferai pas moi-même. Une sem-  
» blable tâche ne m'appartient pas. Mais  
» que la Chambre se prononce contre moi,  
» par un vote, alors je me retire, et la pre-  
» mière Loi présentée par mes successeurs,  
» sera une loi de Réforme, j'en prends l'en-  
» gagement. »

» Ce que je vous dis là, vous le saviez, n'est-ce pas ?

— Parfaitement, sire. Je sais que cette promesse avait été faite à quelques députés, qui se qualifiaient eux-mêmes de *Conservateurs-progressistes*. Je sais aussi, comme tout le monde, qu'une partie du ministère était décidée à la retraite, que les chambres connaissent ces dispositions, et qu'il ne s'agissait plus que de trouver la question à propos de laquelle on pouvait, sans nuire à la marche des affaires, provoquer la chute du cabinet. Ainsi, sur la Réforme et sur le changement de ministère, l'Opposition, — celle qui ne voulait pas la ruine de la monarchie, — eût pu se regarder comme satisfaite, ou, tout au moins, comme à la veille de l'être. »

Le Roi avait paru m'écouter avec attention. Mais soit qu'il ne lui plût pas de revenir sur ce fait d'une modification ministérielle, que peut-être il n'avait pas goûtée, (je n'affirme rien, car j'ignore,) soit que mes appréciations ne lui parussent pas d'une exactitude absolue, soit qu'il ne voulût pas rompre le fil de ses idées, il continua sans donner aucun signe d'approbation ou de blâme :

« Qu'arriva-t-il de cette promesse de Réforme qui, à mes yeux, était une faute; car, en politique, une promesse devient toujours un embarras, quand elle ne devient pas une impossibilité ?

Il arriva que l'Opposition radicale, celle qui avait son plan, celle qui poussait l'autre,

parce que, de son côté, elle était poussée par les Sociétés Secrètes, il arriva que cette Opposition fit semblant de n'avoir pas compris, et qu'elle cria plus fort que jamais :

« A bas Guizot, qui refuse la Réforme ! »

» Quant à moi, dont la vieille expérience avait deviné que la Réforme n'était qu'une arme, un prétexte, j'avais formellement désapprouvé cette promesse, et j'avais dit :

« Tout le monde est pour la Réforme ?  
» Les uns la demandent, les autres la pro-  
» mettent. Va donc pour la Réforme ! Mais  
» le jour où il faudra la donner, je ne prê-  
» terai pas les mains à cette faiblesse. La  
» Réforme, c'est l'avènement de l'Opposi-  
» tion, et l'avènement de l'Opposition c'est

» la guerre, c'est le commencement de la  
» fin ! Donc, aussitôt que l'Opposition pren-  
» dra les rênes du gouvernement, je m'en  
» irai ! »

» Un de mes amis les plus dévoués re-  
cueillit ces paroles, et il me dit :

« Sire, un Roi constitutionnel ne s'en va  
» pas, il subit la loi de la majorité et il reste !  
» — Non, il ne reste pas, avais-je répondu,  
» si sa Conscience lui dit que, sous son nom  
» et avec son concours, c'est le mal du pays  
» qu'on va faire... Et, dans ce cas, plutôt  
» que d'agir contre sa Conscience, il s'en  
» va ! »

— Ah ! Sire, m'écriai-je avec tristesse, Votre  
Majesté a été conséquente avec elle-même.

Quand le Roi a cru que les affaires passaient aux mains de l'Opposition, le Roi s'en est allé ! »

En m'entendant dire : *Le Roi s'en est allé!* Louis-Philippe fit un mouvement d'impatience, il releva brusquement sa tête grise, fronça ses épais sourcils, et, fixant ses yeux sur les miens, comme s'il eût voulu lire au fond de ma pensée, il me dit d'une voix émue :

« Point de réticence ! vous n'approuvez pas ce qu'on appelle la facilité de mon abdication. Déjà j'ai traité ce sujet avec vous. Je croyais vous avoir convaincu. Je vois qu'il n'en est rien. Je le traiterai encore. La question vaut bien la peine qu'on la creuse. Dites donc votre pensée, dites-la nettement.

— Il ne m'appartient pas, Sire, d'avoir une opinion sur un fait qui s'est accompli au milieu de circonstances que je connais mal. Mais je crois pouvoir affirmer à Votre Majesté que depuis les événements de juin 1848, depuis la rentrée de l'empereur d'Autriche au sein de sa capitale, il y a en France une conviction presque générale : c'est que tout gouvernement, quel qu'il soit, Monarchie ou République, qui lutte contre l'émeute, non pas seulement avec vigueur, mais encore, mais surtout avec persévérance, finit toujours par triompher d'elle.

—Même, s'écria le Roi, en frappant sur la table devant laquelle nous nous étions assis, lorsque ce gouvernement se sent abandonné par l'Opinion, cette grande force, sans laquelle il n'y a rien de possible? Même



lorsque tout s'affaisse autour de lui? lorsque les conseillers du Pouvoir balbutient? lorsque les moyens de répression font complètement défaut?...

» Mais, moi aussi, j'ai eu la douleur d'avoir mes journées de juin (moins terribles que ne les a eues la République, et j'en remercie le ciel! mais assez cruelles, assez lamentables, puisque le sang français y a coulé!) eh bien! à cette époque, j'ai triomphé de mon horreur pour la guerre civile et je me suis défendu. Savez-vous pourquoi? Parce qu'alors j'étais porté par l'Opinion.

» Les adversaires de ma politique ne sentaient pas cela comme moi; car MM. Laffitte, Arago et Odilon Barrot me dirent dans la

conversation qu'ils eurent avec moi, lors de l'insurrection :

« Votre popularité est minée. »

» Non ! elle ne l'était pas, loin de là ! Elle n'avait jamais été plus éclatante.

» Rappelez-vous ma promenade dans Paris le matin du 6 juin 1832. Avec quelle chaleur, quel enthousiasme les acclamations retentissaient sur mon passage ! Aussi rien ne m'arrêtait. J'étais plein de confiance, j'allais de l'avant. Bien m'en a pris, car j'ai eu ce jour-là l'approbation des insurgés ! Oui, ceux-là même qui avaient le fusil au poing m'ont approuvé.

» C'était à la place du Châtelet. A chaque

coin de rue, il y avait des barricades. Je résolus de les visiter et de faire seul le tour de la place. Comme une fusillade venait d'avoir lieu, on tenta de s'opposer à ce qu'on appelait mon imprudence, mais je déclarai que j'entendais être seul. Je poussai mon cheval, et suivi d'un petit nombre d'amis dont la fidélité me désobéissait, je parcourus la place au pas. Les insurgés me virent, et pas un d'eux ne tira ! L'Opinion n'en était pas encore là. On ne tirait pas sur le Roi, alors. On s'est rattrapé depuis. Cette fois, on fit mieux que de ne pas tirer, les insurgés relevèrent leurs fusils, et, battant des mains, ils crièrent :

« Bravo ! le Roi ! »

» Quelle influence a empêché ces fusils

de faire feu? Qui a crié : « Bravo! le Roi? »  
C'est l'Opinion! En juin 1832, l'Opinion  
était avec moi. En février 1848, elle n'y  
était plus!

« Qu'importe, dit-on aujourd'hui, il fallait  
» écouter l'avis de ceux qui vous conseil-  
» laient de vous défendre! »

» Mais personne ne m'a donné ce conseil.  
Je me trompe. Une voix s'éleva pour me  
dire qu'il fallait se défendre, et qu'après la  
victoire, mais seulement après la victoire,  
on ferait des conditions, s'il y avait lieu  
d'en faire.

» Vingt autres voix, dont quelques-unes  
m'étaient bien chères et connaissaient le  
chemin de mon oreille et de mon cœur,

s'écriaient que la défense dans Paris ou hors de Paris était une impossibilité et une folie.

» Elles ajoutaient :

« Que la guerre civile, qui est toujours  
» le plus grand des malheurs, devient un  
» crime quand elle n'est pas inévitable, et  
» devient une impiété quand la victoire est  
» incertaine. »

» Tels étaient les discours qui retentissaient autour de moi, tels étaient les conseils qui arrivaient de toutes parts au Roi, qui n'avait plus de conseillers officiels. (Car n'oubliez pas que je n'avais plus de ministres.) On me disait sur tous les tons, sous toutes les formes :

« Allez-vous-en ! »

« Qu'importe ? objectent encore mes  
» amis, vous n'auriez pas dû écouter ceux  
» qui vous conseillaient si mal, et, malgré  
» eux, malgré tout, il fallait vous dé-  
» fendre ! »

» Me défendre, avec quoi ? avec l'Armée ?  
Oh ! je sais qu'elle eût fait bravement son  
devoir, et que, malgré les incertitudes de  
quelques chefs, dont j'ai oublié les noms,  
mes excellents soldats eussent marché  
comme un seul homme. Mais l'Armée seule  
était prête, et ce n'était pas assez pour  
moi.

» La Garde Nationale, cette force sur la-  
quelle j'étais si heureux de m'appuyer, la

Garde Nationale de Paris, de ma ville natale, de cette ville qui a été la marraine de mon petit-fils, (je l'ai voulu!) de cette ville qui, la première entre toutes, m'avait dit en 1830 :

« Prenez la couronne et sauvez-nous de la République ! »

» La garde nationale de Paris, pour laquelle j'ai toujours eu tant de bénévolence, ou s'abstenait, ou se prononçait contre moi.

» Et je me serais défendu ?

» Non, je ne le pouvais pas !

» Et quand pas une de ces mains que

j'avais tant de fois pressées dans les miennes, ne se levait en ma faveur, je n'avais qu'un parti à prendre : Imiter l'exemple de mes ministres qui avaient abdicé, de mes partisans qui avaient abdicé, de la garde nationale qui avait abdicé, de la Conscience publique qui avait abdicé...

» J'ai suivi cet exemple, mais je l'ai suivi à la dernière extrémité, et mon Abdication n'est venue qu'après l'abdication universelle !... (1) »

(1) Voici le texte exact de l'Abdication du Roi :

« J'abdique cette couronne que je tenais du vœu de la nation, et que je n'avais acceptée que pour amener la paix et la concorde parmi les Français,

» Me trouvant dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche, je la lègue à mon petit-fils, le Comte de Paris. Puisse-t-il être plus heureux que moi !

» LOUIS-PHILIPPE.

» Aux Tuileries, le 24 février 1848. »



Le Roi avait cessé de parler, je l'écoutais encore. Tout en l'écoutant, j'évoquais mes souvenirs, je me rappelais comment les choses s'étaient passées, je me rappelais cette immense démoralisation qui, le 24 février, s'était étendue sur la ville entière, cette prostration des esprits, cette inertie de toute une population qui, sans voir et sans comprendre, regardait l'Ordre partir et le Désordre s'installer dans le palais des Rois, et je me disais :

« Le Roi aurait-il raison?.. Serait-il vrai  
» que tous ceux qui lui reprochent son  
» abdication avaient signé la leur avant  
» qu'il signât la sienne?.. »

Tout entier à mes réflexions, je gardais le silence, lorsque le Roi, me touchant l'épaule, me dit :

» Êtes-vous de mon avis, maintenant?

— A peu près, Sire.

— A peu près?.. Vous allez en être tout à fait. Supposons, pour un instant, que je n'aie pas abdiqué. Le maréchal Bugeaud reste à la tête de l'armée, il entame la lutte. Le peuple la soutient. Le sang coule!

« Enfin, après une résistance plus ou moins longue, plus ou moins énergique, l'insurrection triomphe! L'armée est décimée, le Roi meurt au milieu de ses généraux et de ses enfants. La Reine et la famille royale sont exilées, ou tombent entre les mains des vainqueurs. Ce que sera leur sort, je ne cherche point à le savoir. Mais,

ce que dira la France de la conduite du Roi, je le devine, et je vais vous l'apprendre :

» Ah ! s'écriera-t-elle, c'est l'entêtement de ce vieillard ambitieux qui a perdu la Monarchie ! Que lui demandait-on ? de renoncer à ce pouvoir que le pays ne voulait plus laisser entre ses mains.

» Il a refusé !

» On lui demandait de descendre du trône et d'y faire monter son petit-fils à sa place !

» Il a refusé !

» On lui demandait de s'éloigner, sain et sauf, et de raffermir par sa retraite la Monarchie près de s'écrouler.

» Il a refusé !

» On lui demandait d'empêcher l'effusion  
du sang français.

» Il a refusé !

» On lui demandait de ne pas transformer  
Paris en un champ de bataille, de pré-  
server sa ville natale d'une ruine inmi-  
nente.

» Il a refusé !

» Et se cramponnant à ce trône qui chan-  
celait sous ses pieds, il a dit :

» Que la ville tombe en ruine, que le sang  
» coule, que mes amis meurent, que ma fa-

» mille soit livrée à la colère du peuple, que  
» la Royauté soit à jamais anéantie, tous  
» ces malheurs me touchent peu si je ne  
» dois plus être Roi ! »

» Dieu l'a puni, Dieu est juste ! »

» Voilà, monsieur, ce qu'on aurait dit si  
j'avais été vaincu....

» Prétendez-vous que je pouvais être  
vainqueur ?

» Soit ! J'accepte la supposition !

» L'Armée s'est montrée fidèle et coura-  
geuse, comme toujours. Le canon a tonné.  
Les barricades ont disparu. Les insurgés  
sont en fuite, ou prisonniers ou morts.

L'état de siège est proclamé, les conseils de guerre s'assemblent. Le trône est debout, je suis encore Roi !

» Écoutez un peu la clameur qui s'élève d'un bout de la France à l'autre :

« Quoi ! ce n'était pas assez de juin 1832 ?  
» Il a fallu encore que le pavé de Paris fût  
» taché de sang ! Il a fallu que des milliers  
» de braves gens périssent ! Il va falloir  
» maintenant que des condamnations soient  
» prononcées, que des pauvres diables éga-  
» rés s'en aillent peupler les cachots de  
» Doullens et du Mont-Saint-Michel, que les  
» femmes de ces malheureux n'aient plus  
» d'époux, que leurs enfants n'aient plus de  
» père...

» Tout cela pour que cet homme égoïste et sanguinaire reste Roi!

» Mais ne valait-il pas mieux qu'il se retirât, qu'il laissât la couronne à son petit-fils?

» La Régence nous eût donné la Réforme.

» Il ne la donnera pas, lui!

» La Régence eût appelé l'Opposition aux affaires, et l'Opposition nous eût apporté la Gloire au dehors, la Prospérité au dedans, et tant d'autres bienfaits, dont nous devons jouir à son avènement.

» Mais il n'a pas voulu, lui, le Roi, ce despote intraitable! Que lui fait le bonheur

de la France ? Honte et mépris sur ce mauvais prince ! Honneur à qui nous délivrera de ce fléau !

« Et la désaffection serait allée grandissant, et, trois mois après, une nouvelle insurrection aurait éclaté. Alors mes meilleurs amis seraient venus me dire :

» Ah ! si le Roi avait voulu abdiquer en février, comme la France serait calme aujourd'hui !... Mais le Roi n'a pas voulu. »  
» Maintenant, il est trop tard. »

« Allez, allez, mon cher monsieur, il n'est que trop notoire que la victoire eût été plus désastreuse que l'exil. J'ai bien fait d'abdiquer, et les choses seraient à refaire que j'agisais comme j'ai agi.



» Au fait, que peut-on dire de moi aujourd'hui ?

» Que j'ai abandonné le pouvoir (dont on me prétendait si avide !) du jour où il m'a été démontré que je ne pouvais plus l'exercer utilement pour mon pays, honorablement pour moi ?

» Ce reproche me va. Je l'accepte ; car je l'ai mérité.

» On dira aussi que j'ai reculé devant la guerre civile ?

» On aura raison de dire cela. J'accepte encore !

» Mais si l'on veut être juste, il faudra ajouter :

» Que j'ai été honnête homme, que dans le cours de ma très-longue vie je n'ai trompé personne ; que j'ai été ami de la Paix et de la Liberté, rigoureux observateur de la Loi, Roi patriote et Constitutionnel jusqu'à la dernière minute de mon règne.

» C'est protégé par ces titres que je paraîtrai devant la Postérité.

— Et sa justice ne vous manquera pas Sire.

— J'y compte bien !

» J'ai été, durant mon règne, la victime de cette arme que Voltaire appelait « le » Mensonge Imprimé, » arme lâche et perfide qui frappe souvent sans qu'on voie

d'où le coup part, arme dont les blessures ne guérissent jamais, parce qu'elles sont empoisonnées. Mais le jour de la Vérité viendra !...

» Et tenez, il est déjà venu !

» Oui, sur certaines questions, le pays commence à être éclairé.

» Pensez-vous, par exemple, qu'on ne soit pas édifié sur ma prétendue soif de l'or, maintenant que l'on connaît l'usage que je faisais de ma liste civile et de mes revenus de famille ? Maintenant qu'on me sait — moi le thésauriseur — couvert de dettes.

» En a-t-on assez dit sur cette manie d'entasser qui me portait à demander de l'argent au pays sous toutes les formes, notam-

ment sous la forme de Dotations pour mes enfants !

» Les Dotations ! Voilà une question que les folliculaires ont exploitée en la décolorant ! Elle était bien nette, cependant.

» La loi de 1832 disait :

« En cas d'insuffisance du Domaine  
» Privé, le pays doit une dotation aux prin-  
» ces et aux princesses de la famille royale. »

» Le Domaine Privé était insuffisant (c'est aujourd'hui une vérité qu'on ne conteste plus). Je réclamaï l'exécution de la Loi. Pourquoi la réclamaï-je ?

» Par cupidité, disait-on.

» Mensonge ! Je la réclamaïis parce que je voulais que la royauté fût digne de la France, que le trône brillât d'un éclat dont le reflet se serait répandu sur le pays. Je voulais un pouvoir honorable, honorablement exercé, sans dettes ! Cela n'a pas même été possible ; car ma liquidation se solde par un passif de trente et un millions ! Que voulez-vous ? je dépensais en Roi, en Roi des Français, sans compter. Maintenant il faut payer. Pour payer, j'en suis réduit à emprunter ; car l'argent me manque...

» Ce qui n'empêche pas, ceci soit dit entre parenthèses, — continua le roi en souriant et en baissant la voix, — que Louis-Philippe, exilé et réduit à l'emprunt, fait, depuis vingt mois, une partie des frais des fêtes données à la présidence de l'Assem-

blée et ailleurs... C'est curieux, n'est-ce pas ?

— Veuillez excuser, Sire, mon défaut d'intelligence ; mais j'avoue que je ne comprends pas...

— Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?

— Que Votre Majesté exilée ici, en Angleterre, puisse être pour quelque chose dans des fêtes qu'elle ne donne pas.

— Mais je suis dans ces fêtes par le mobilier, dont une grande partie est ma propriété personnelle ; j'y suis par les employés du Mobilier, qu'à l'heure qu'il est je solde encore de mes deniers. Il en est de cela comme de mes chevaux et de mes carrosses, de

mes cochers et de mes valets de pied. On s'en est servi librement, sous le prétexte qu'ils étaient payés. Mais payés par qui? par moi!

» Au reste, ce sont là des misères, et je ne les constate qu'en raison de leur bizarrerie.

— Mais ces misères, comme vous les appelez, doivent représenter des sommes considérables?

— Je n'en sais rien; laissons cela, et ne sortons pas des choses sérieuses...

« Ne vous disais-je pas que pour bien des questions l'heure de la vérité a déjà sonné? Eh bien, cela est réel! Ah! si le Mensonge

Imprimé m'a fait bien du mal, il y a, en revanche, un livre auquel je dois un beau cierge, c'est la *Revue rétrospective!*

» Le jour qu'on livrait à la publicité mes lettres les plus secrètes, mes papiers les plus intimes, on a plus fait pour la glorification de ma politique que n'ont jamais fait les discours de mes plus éloquents ministres.

» Quel est l'homme de bonne foi, je vous le demande, qui peut, après avoir lu ces lettres, ces notes, ces documents, croire à mon système de la Paix à tout prix? Qui peut maintenant, même parmi mes ennemis les plus acharnés, nier que, pendant dix-huit années, mon gouvernement a gardé, en face de toutes les puissances de l'Eu-



rope, l'attitude la plus digne et, je dirai le mot, la plus Française ?

» On m'accusait d'avoir été humble dans mes rapports avec l'étranger ; les faits ont répondu, et répondu d'une manière victorieuse.

» Il a été prouvé, pièces en mains, que jamais je n'ai fléchi sur le Droit, jamais je ne me suis laissé intimider, même par les menaces de guerre, moi, l'ami de la Paix !

» Il a été prouvé que partout j'ai tenu haut et ferme le drapeau de la France.

» Malheureusement on n'a pas tout publié ! Je le regrette.

» J'aurais voulu que toute ma correspon-

dance diplomatique fût tirée à un million d'exemplaires.

» Quel magnifique plaidoyer cela eût été en ma faveur !

» On aurait vu comment, dès le lendemain de la révolution de juillet, la France libérale et monarchique parlait à l'Europe ! Avec quelle fermeté mon gouvernement constituait notre rempart le meilleur et le plus puissant, la Belgique, en dépit des défenses et de la colère des puissances du Nord.

» On aurait vu comment le siège d'Anvers fut décidé, avant que l'Angleterre eût donné son assentiment ;

» Comment Ancône fut occupé, quoique

Metternich eût annoncé qu'un soldat français en Italie c'était la guerre en Europe ;

» Comment, lors du congrès que tinrent à München-Graetz les trois puissances du Nord, la Royauté de juillet déclarait que si un régiment étranger mettait le pied en Suisse, en Belgique ou en Piémont, à l'instant même l'armée française s'élançait de ses frontières !

» Et nous fûmes écoutés. Pourquoi ? Parce qu'on savait que nous ne cherchions pas la guerre, mais qu'au besoin nous la ferions.

» On nous respectait !

» Comme on voyait que nous étions un

gouvernement juste et honnête, nous abstenant de toute ingérence quelconque dans les affaires des autres, on nous estimait.

» Et tenez, voulez-vous une preuve du degré de considération que l'Europe avait pour nous? Je vais vous en donner une qui est connue seulement de quelques hommes politiques; elle est décisive.

» Peu de semaines avant la Révolution de Février, les grandes puissances faisaient demander à la France de régler avec elle, avec elle seule! en dehors de l'influence anglaise, dont on se défiait, quelques-unes des questions qui pouvaient compromettre l'équilibre européen...

» Ce que je vous dis là, vous étonne, sans doute ? Eh bien ! ce sont des faits, et des faits *in their true light*.

» Ah ! monsieur, comme je serais vengé si les secrets des chancelleries étaient connus de tous les Français, de ces Français qui, au jour du malheur, m'ont regardé m'éloigner, sans qu'une voix se soit fait entendre en ma faveur, sans que personne se soit avisé de lever un doigt pour ma défense !

» Comme je serais vengé, s'il leur était donné de savoir quel langage la diplomatie française tenait à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Saint-Pétersbourg et à Londres ! A Londres surtout, où le Mensonge Imprimé prétendait que je recevais la loi !

— Sire, ce n'est pas ce que me disait naguère un des membres les plus influents de la Chambre des communes. Il convenait que le Roi a été un roi libéral, prudent et habile, que sa famille est une belle, noble et respectable famille, mais il ajoutait :

« Les d'Orléans ne sont pas populaires  
» parmi nous. L'Angleterre a de la mé-  
» moire. Elle ne pardonnera jamais au  
» prince de Joinville d'avoir écrit *la Note*  
» *sur la Marine*, au roi Louis-Philippe d'avoir  
» fait les Mariages Espagnols. »

— Et l'Angleterre fait bien de me garder rancune, car l'affaire des Mariages Espagnols a été un acte national s'il en fût, acte qui, réprouvé en Angleterre, aurait dû jouir en France d'une immense popularité,

et qui, au lieu de cela, a été vilipendé, honni, calomnié par toutes les gazettes de l'Opposition.

» Les aveugles ! (était-ce aveuglement ou injustice ? Je ne sais.) ils m'ont accusé d'avoir sacrifié l'alliance anglaise à un intérêt de famille.

» L'alliance anglaise ? Mais tant que je l'ai pratiquée... et Dieu sait avec quel soin, avec quel scrupule religieux je l'ai pratiquée ! ils la flétrissaient. Ils s'en sont fait les avocats et les patrons du jour où m'apercevant que l'Entente Cordiale, qui depuis la retraite de lord Aberdeen n'était rien moins que cordiale, tendait à devenir une trahison, j'ai relevé la tête et j'ai dit à lord Palmerston :

» La France ne veut pas être dupe, elle  
» reprend sa liberté...

» C'est que je me souvenais de ce mot  
spirituel et vrai du prince de Metternich :

» L'alliance de l'Angleterre et de la France  
» est une alliance utile. Mais qu'on y prenne  
» garde, l'alliance de l'homme et du cheval  
» est aussi une alliance utile. Tant pis pour  
» celle des deux puissances qui sera le che-  
» val. »

» J'ai voulu être l'homme.

» C'est là ce que l'Angleterre ne me par-  
donnera pas. Ce sera juste. En politique,  
chacun chez soi, chacun son droit. |



» Mais la France?.. Son devoir n'était-il pas de me soutenir? Car enfin, ou je me trompe bien complètement, ou j'étais sur un terrain tout national. Je voulais nous garantir au Midi la sécurité qu'un autre mariage nous avait déjà garantie au Nord. Et voilà qu'on crie :

» A l'égoïsme ! à l'intérêt dynastique !...

» Mais, est-ce que j'ai jamais fait passer l'intérêt dynastique avant l'intérêt français?

» Quand on m'a offert la couronne de Belgique pour le duc de Nemours, n'ai-je pas refusé? J'ai refusé aussi, pour lui, celle de Grèce, celle de Portugal! Pourquoi? Parce que l'intérêt de la France m'ordonnait de sacrifier l'intérêt dynastique : et je le sacrifiais, je le sacrifiais avec bonheur.

» Quant à cette couronne d'Espagne, qu'on m'accusait d'ambitionner pour Montpensier, mais si je l'avais souhaitée, il n'eût tenu qu'à moi de l'avoir. Je l'avais ! Que de fois la reine Christine ne m'a-t-elle pas supplié, c'est le mot, de donner un de mes fils, soit le duc d'Aumale, soit le duc de Montpensier, à la reine Isabelle !

» Je ne l'ai pas voulu.

» C'était là un intérêt dynastique, cependant ! Cette fois, comme toujours, je l'ai négligé. Cette fois, comme toujours, j'ai été plus Roi que père !

» Moi ! me préoccuper de l'intérêt dynastique ? Jamais ! De l'intérêt national, à la bonne heure. L'amour de mon pays, voilà,

— comme je le disais à la chambre des Députés le 7 août 1830, — voilà le sentiment qui, chez moi, a toujours dominé tous les autres.

» C'est l'amour de mon pays qui m'a guidé dans cette affaire, si mal connue, des Mariages Espagnols. Pour satisfaire à ce sentiment, j'ai failli me brouiller avec la reine Victoria, que j'aime pourtant de tout mon cœur. Je me serais brouillé avec l'Europe entière, s'il l'avait fallu.

» Quoi ! il y avait déjà un Cobourg en Belgique, un Cobourg en Angleterre, un Cobourg en Portugal, et la France aurait souffert qu'on mît encore un Cobourg en Espagne ? Cela n'était pas possible. J'ai voulu, moi, qu'on y mît un Bourbon, un

Français. En agissant ainsi, je faisais du patriotisme et non pas de la famille.

» Ma famille?... Je lui suis profondément attaché, tout le monde sait cela. On dit même quelquefois, on imprime avec une bienveillance à laquelle les gazettes ne m'ont pas habitué, que je suis un père, un époux modèle. Eh bien ! tant que j'ai porté la couronne, j'ai mis ma famille au-dessous de mon pays. Quand j'envoyais mes cinq fils en Afrique, pense-t-on que mon cœur de père ne saignait pas ? Hélas je ne songeais qu'à mon devoir de Roi, et les yeux pleins de larmes, je signais leur feuille de route.

» Triste métier que celui de Roi, mon cher monsieur ! Sur le trône on n'a pas le

droit d'aimer ses enfants. Là où il y a un danger, il faut qu'on les y envoie.

» Ils sont fils de Roi !

» L'exil vient-il à frapper le Roi ? Il faut que ses enfants aussi soient exilés. Quels crimes ont-ils commis ? Aucun. Ils seraient heureux de mourir pour leur pays ; le pays refuse leur sang.

» Ils sont fils de Roi !

» Pauvres enfants ! eux bannis de cette France qu'ils ont si bien servie, qu'ils aimaient tant, de cette France qui, elle aussi, avait l'air de les aimer si tendrement !.. :

— Qui les aimait, Sire. L'avenir, un avenir prochain, le prouvera. Laissez les

passions s'apaiser, laissez le calme se rétablir, alors le pays tout entier demandera la révocation d'une mesure entachée de peur et d'ingratitude; le pays tout entier rappellera, d'une voix unanime, des jeunes gens dont il est fier à si juste titre.

— « Que je laisse le calme se rétablir, dites-vous? Eh! peut-on espérer le rétablissement du calme dans un pays dont les destinées sont livrées si fréquemment aux incertitudes d'un scrutin capricieux? Je ne veux faire la critique ni des hommes ni des choses. Loin de m'aigrir, le malheur m'a rendu indulgent, et si la République faisait le bonheur de la France, je bénirais la République. Mais ce que j'ai vu, jusqu'à ce jour, n'a pu ébranler les convictions de ma

vie, et j'en suis encore à cette opinion, qui est pour moi comme un article de foi :

« Sans la stabilité dans le gouvernement,  
» point de prospérité nationale; sans hérédité du trône, point de stabilité dans le  
» gouvernement. »

» A cette profession de foi, je sais ce que l'on peut m'objecter : on dira que je n'ai pas toujours pensé ainsi, on me citera 1830. Je répondrai :

« En 1830, je pensais ce que je pense aujourd'hui. J'ai *déploré* la révolution, oui, *déploré!* Retenez ce mot, on le retrouvera dans mes discours, dans mes proclamations. La Révolution s'est accomplie contre mon gré.

» On a prétendu que j'avais conspiré pour la faire réussir.

» Cela est faux !

» Je vous le disais il y a deux jours :

» Les d'Orléans ne conspirent pas. Ils s'inclinent devant la Volonté Nationale, qui est leur Souveraineté à eux, et, quoi qu'elle ordonne, ils obéissent. Mais cette volonté, à laquelle ils se soumettent, ils ne la provoquent jamais.

» C'est à regret que j'ai accepté cette couronne (1), que venait me déférer la Représen-

(1) On lit dans Lesur, *Annuaire de 1830* :

« Les députés furent reçus vers quatre heures par le prince entouré de sa famille. M. Laffitte, prenant la parole au nom



sensation Nationale. On eût dit, tant étaient grandes mes hésitations, que je pressentais qu'un pouvoir né des barricades pouvait périr par les barricades. Le public n'admit pas la sincérité de ces hésitations. On lui avait dit :

« Le duc d'Orléans aspire à la couronne.

de la Chambre, lui lut, d'une voix ferme et sonore, la déclaration qui modifiait la Charte et qui lui déférait la couronne. Le prince reçut cet acte avec une dignité calme.

« Je reçois avec une profonde émotion, dit-il d'un ton pé-  
» nétré, la déclaration que vous me présentez. Je la regarde  
» comme l'expression de la volonté nationale, et elle me pa-  
» rait conforme aux principes politiques que j'ai professés  
» toute ma vie.

» Rempli de souvenirs qui m'avaient toujours fait désirer  
» de n'être jamais destiné à monter sur le trône, exempt  
» d'ambition et habitué à la vie paisible que je menais dans  
» ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui  
» agitent mon cœur dans cette grande conjoncture ; mais il  
» en est un qui les domine tous, c'est l'amour de mon pays  
» Je sens ce qu'il me prescrit, je le ferai. »

» Il l'avait cru.

» Ce qu'il prenait pour un acte d'ambitieux c'était (j'ai dit cela à la Chambre) l'acte d'un homme dévoué à tout ce que les circonstances exigeraient de lui. On me supposait heureux, je n'étais que résigné. Je remplissais un devoir, je tentais de reconstituer l'Autorité.

» Si j'avais pu le faire, j'aurais renoué la chaîne des temps qu'une terrible secousse venait de rompre. J'ai essayé..... (1)

» La chute du trône m'avait été doulou-

(1) Le Roi veut-il faire allusion ici à l'ordre qu'il donna, le 2 août, de déposer dans les Archives de la Chambre des Pairs et d'insérer dans la partie officielle du *Moniteur* l'acte d'abdication de S. M. Charles X et de S. A. R. le duc d'Angoulême ?...

reuse. Mais, ce qui est plus significatif, c'est qu'avant qu'il ne tombât, j'aurais voulu l'empêcher de tomber. Oui, j'avais averti le Roi que s'il ne changeait pas de système, nous marchions à une catastrophe. Mais je n'avais pas été écouté.

» Plus d'une fois j'eus occasion de m'entretenir, à cette époque, avec le roi Charles X, de la situation du pays. C'était la préoccupation de tout le monde; c'était celle du Roi; c'était la mienne. Je me rappelle que, me trouvant à Rosny, chez la duchesse de Berry, où m'appelait la présence du roi de Naples, j'avais dit à Charles X qu'une modification dans la politique du gouvernement me paraissait nécessaire. Le Roi m'avait répondu qu'il n'était pas de mon avis; que la Chambre était animée d'un

mauvais esprit ; mais que le pays ne voyait pas comme la Chambre.

» Un jour, entre autres, c'était, si ma mémoire est fidèle, le 13 ou le 14 juin, le *Moniteur* avait publié, le matin même, une proclamation du Roi adressée aux Français à propos des élections qui allaient avoir lieu, par suite de la dissolution des Chambres. Cette proclamation, contresignée Poulignac, disait :

« Que la Chambre, ayant méconnu les  
» intentions royales, le Roi, affligé et offensé  
» du refus de concours qui lui avait été  
» signifié dans l'adresse des 221, avait pro-  
» noncé la dissolution de cette Chambre.

» Le roi conviait les électeurs à le souste-

» nir dans la lutte qu'il engageait pour le  
» maintien des droits sacrés de la cou-  
» ronne. »

» C'était, comme on dirait aujourd'hui,  
un Appel au Peuple.

« Dès que le Roi m'aperçut, il me fit signe  
d'approcher. Je vins à lui, et sans préam-  
bule il me dit :

« Avez-vous lu ma proclamation? »

» Je répondis négativement.

» A dire la vérité, je l'avais lue; mais  
comme je ne l'approuvais pas, comme d'un  
autre côté j'aurais été désolé d'offenser le  
Roi, que je respectais, et (pourquoi ne le  
dirais-je pas?) que j'aimais sincèrement,

j'étais bien aise de pouvoir me recueillir, afin d'avoir le temps d'en dire mon opinion d'une façon sincère, mais non blessante.

« Le roi tira alors un *Moniteur* de la poche de son uniforme, et me dit :

» Eh bien ! la voici. Lisez-la. Je veux savoir ce que vous en pensez. »

» Je me retirai dans l'embrasure d'une fenêtre, et je lus la proclamation. Elle sentait le coup d'État et la guerre civile. Je revins vers le Roi.

« Comment trouvez-vous cela ? me dit-il. »

— Sire, avant de répondre, qu'il me

soit permis de faire une question au Roi.  
De qui est la proclamation?

— Mon Dieu, elle est un peu de tout le monde. Il y a des phrases de Polignac, il y en a de Peyronnet, il y en a de Chantelauze, il y en a de moi.

— Puisqu'il en est ainsi, m'écriai-je, je suis sûr d'avoir reconnu une des phrases qui appartiennent au Roi.

— Et laquelle? dit le Roi avec curiosité.

— Celle qui est ainsi conçue :

« Maintenir la Charte constitutionnelle  
» et les institutions qu'elle a fondées a été  
» et sera toujours le but de mes efforts. »

— Mais que cette phrase soit de moi ou d'un autre, elle rend ma pensée, j'en accepte la responsabilité.

— Et j'en félicite le Roi. Car toute autorité qui sort de la Loi est une autorité morte. (Je ne savais pas alors qu'une autorité pouvait périr en pleine observation de la Loi!)

— Entendons-nous bien, je vous prie, me dit le Roi. Quand je m'engage à maintenir la Charte, c'est de la Charte avec l'article 14 que je parle.

— Que S. M. excuse ma franchise, mais sur ce point, je ne suis pas d'accord avec le Roi.



— Pourquoi cela, s'il vous plait? L'article 14 ne fait-il pas partie de la Charte?

— Tant qu'on n'a pas essayé d'interpréter cet article, il a dû être regardé comme faisant partie intégrante du pacte constitutionnel. Mais du moment que des conseillers mal inspirés veulent lire dans cet article le droit qu'aurait le Roi de modifier par ordonnance les lois du pays, je déclare que, dans ma conscience, cet article est incompatible avec la Charte dont il serait la négation, et je pense qu'il doit être considéré comme n'étant pas.

— Considéré comme n'étant pas? Mais l'article 14, c'est la Charte!

— Du tout, Sire; avec l'article 14 point

de Charte, et sans Charte plus de Monarchie.

— Vous ne comprenez pas cet article ; je le comprends, moi, il nous sauvera !

— Il nous perdra, Sire !

— Allons, dit le Roi en souriant, vous êtes un révolutionnaire.

— Non, Sire, mais Constitutionnel j'ai vécu, Constitutionnel je mourrai.

» Quelques semaines plus tard, la Monarchie tombait.

» A ce moment on vint à moi, on m'offrit tout. — Vous me comprenez, n'est-ce pas ?

Je dis *tout*. — L'offre ne me séduisit pas. Je refusai. On revint à la charge, on me prouva que si je déclinais la périlleuse mission qu'au nom du Salut public, on me suppliait d'accepter, la République allait être proclamée. Je croyais (me suis-je trompé ? Dieu le sait), je croyais que la République était le plus grand malheur qui pût frapper la France. Je me résignai. J'allai à l'Hôtel de ville. Je partis du Palais-Royal presque seul. Quand j'arrivai, j'avais une armée d'amis... Dois-je me repentir d'avoir accepté ? Non. Dix-huit années de paix, d'une paix honorable, d'une prospérité inouïe, assurés à mon pays, ont été ma récompense. Le jour de l'amertume est venu, jour où la France a poussé ce cri :

» *Tolle ! tolle ! et crucifige illum !*

« Ce fut un terrible jour, mais à présent j'ai tout oublié.

— Sire, ce n'est pas la France qui a fait la Révolution de février. Votre Majesté sait, aussi bien et mieux que moi, que les véritables auteurs de la Révolution sont peu nombreux, ils se nomment..

— Point de noms propres, interrompit le Roi vivement. Je n'en veux entendre aucun. Mes amis m'ont donné trop de preuves de dévouement pour que je puisse me résigner à ne plus les aimer. Mes ennemis ont été ou sont trop malheureux pour que je ne croie pas devoir leur pardonner. Je causerai des faits aussi complètement que vous voudrez. Quant aux hommes, je ne les juge pas. »

Le Roi cessait à peine de parler lorsque six heures sonnèrent.

« Six heures, dit le Roi avec étonnement. Comme le temps passe pour l'exilé qui parle de son pays ! Mais c'est assez de politique comme cela, la Reine a manifesté le désir de vous voir, allons au salon, je vous présenterai. »

Le Roi se leva, je le suivis.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

### III

Qu'il me soit permis de passer sous silence les paroles plus que bienveillantes qui me furent adressées par la Reine.

Trois des princes étaient présents : le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale.

Tous trois m'accueillirent avec une parfaite affabilité qui me charma, sans m'étonner. Je fus particulièrement frappé de la cordialité du duc de Nemours.

Cela s'explique.

Deux des princes semblent avoir hérité de cette popularité que le duc d'Orléans, leur frère, avait conquise par son abandon, son entrain et son aimable familiarité. Aussi chacun de nous, même avant l'exil, connaissait et appréciait leurs qualités si diverses.

Tout le monde savait, par exemple, que le duc d'Aumale est un causeur charmant, spirituel, plein de verve, de franchise et de trait; que la parole du prince de Joinville est simple et sobre, naïve et pittoresque, toujours juste, toujours nette, souvent émouvante, une parole de marin, c'est tout dire.

Quant au duc de Nemours, tout en rendant justice à son mérite, à ce courage imperturbable dont il a fait preuve sous le feu des batteries de Constantine, on l'accusait



de froideur, et, je dirai le mot vrai, de fierté, ce vice si antipathique à nos mœurs plébésiennes, à cette soif d'égalité qui nous dévore, tous tant que nous sommes, nous les enfants orgueilleux des révolutionnaires de 89 !

J'avouerai, tout franchement, que, comme tant d'autres, je croyais cette accusation fondée. Eh bien, comme tant d'autres, j'étais dans l'erreur. Aussi je regarde comme un devoir de constater ici que, sous des dehors réservés et froids à force de timidité, le duc de Nemours est animé des dispositions les plus affectueuses, qu'il est impossible de s'exprimer avec plus d'aisance, plus de grâce et plus d'à-propos qu'il ne le fait, d'avoir une gravité plus aimable, une bonhomie plus séduisante, une raison plus

persuasive , des aperçus plus droits, plus fins et plus sensés.

Dans le premier entretien que j'avais eu l'honneur d'avoir, en 1848, avec le roi Louis-Philippe, il m'avait dit :

« Le duc de Nemours est du même bois » que moi. »

Le mot m'avait surpris. Aujourd'hui je le trouve parfaitement juste. C'est le même bois plein de sève et de vigueur ; seulement l'écorce n'est pas la même.

Après quelques minutes d'une conversation à laquelle se mêlaient, en la dominant, les cris et la turbulence des petits-enfants du Roi, on se rendit dans la salle à manger.

Le Roi marchait le premier ; deux de ses petits-enfants avaient pris, l'un sa main droite, l'autre sa main gauche, et le contraignaient à presser le pas.

Après le Roi venait immédiatement la Reine, donnant le bras au duc de Nemours, à qui sa qualité de nouvel arrivant, ou d'aîné, valait, sans doute, ce privilège. Puis les princes et les amis suivaient pêle-mêle.

Veut-on me laisser dire comment les convives furent disposés autour de la table? Ces minuties déplairont peut-être à quelques-uns; mais comme je les ai remarquées, comme elles m'ont intéressé, je suppose que d'autres ne seront pas plus difficiles que moi.

Au milieu de la table était le Roi. A sa droite, il avait la duchesse de Nemours, la beauté de la famille; à sa gauche, la duchesse d'Aumale. En face du Roi était la Reine, ayant à sa droite le duc de Nemours, à sa gauche le prince de Joinville.

Une indisposition retenait la princesse de Joinville dans sa chambre.

Quant au duc d'Aumale, il était séparé de sa femme par son enfant, et il avait à sa gauche madame de <sup>\*\*\*</sup>, dame d'honneur de la Reine.

J'étais entre les généraux Dumas et Chabannes.

Deux personnes me séparaient, à droite, du duc d'Aumale, à gauche, du duc de Nemours.

D'un côté, j'écoutais le voyageur, récemment arrivé d'Allemagne, racontant à son frère le prince de Joinville, ce grand amateur de voyages, les villes, les campagnes et les champs de bataille qu'il avait parcourus. De l'autre côté, je me laissais prendre aux récits militaires du duc d'Aumale.

Celui-ci causait de l'Afrique et de l'armée. Avec quelle verve ! quelle chaleur ! quel élan ! Comme sa mémoire était présente ! comme il se plaisait à citer le nom de tous ses frères d'armes ! Combien il avait d'anecdotes charmantes ou d'actes de cœur à conter en l'honneur de chacun d'eux, des plus humbles comme des plus illustres ! Et la France, avec quel amour, quel dévouement et quel respect il en parlait ! Point d'amertume, point de récriminations, rien que des regrets.

Et j'écoutais tous ces récits en silence. Et regardant ces trois princes si jeunes, si ardents, si passionnés pour le pays qui les a condamnés à une oisiveté dont s'indigne leur patriotisme, je ne pouvais m'empêcher de me dire :

« O chère France ! voilà des épées qui

demandent à te servir, et tu les cloues dans leur fourreau !

» Voilà des intelligences honnêtes, vives, éclairées, qui voudraient t'apporter leur concours, et tu le rejettes !

» Voilà des cœurs qui s'élancent vers toi, et tu leur défends de venir à toi !

» O chère France ! es-tu donc trop riche en épées, en intelligences et en dévouements ? »

FIN.

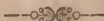


En vente à la même Librairie

LE  
**ROI LOUIS-PHILIPPE**  
ET SA LISTE CIVILE,

PAR  
**M. LE COMTE DE MONTALIVET.**

Brochure in-18. — Prix : 50 centimes.



HISTOIRE  
DE LA  
**POLITIQUE EXTÉRIEURE**

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS — 1830-1848,

AVEC DOCUMENTS, NOTES, PIÈCES JUSTIFICATIVES, ENTIÈREMENT INÉDITS.

PAR  
**M. O. D'HAUSSONVILLE,**  
ANCIEN DÉPUTÉ.

2 volumes in-18. — Prix : 6 francs.



**MON JOURNAL**  
Événements de 1815.

PAR  
**LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.**  
ex-roi des Français.

2 volumes in-18. — Prix : 4 francs.

Paris. — Imp. de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dondey Duprè, rue St-Louis, 46.